



Photographie fournie par la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie

Compte rendu de la période d'information publique du 7 août au 6 septembre 2024

Programme de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna

Initiateur du projet : Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

La période d'information publique concernant le *Programme de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna* a pris fin le 6 septembre 2024. Conformément au mandat qui lui a été confié le 18 juillet 2024 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

Le port de Gros-Cacouna est un port de mer en eaux profondes. Son activité principale est le transbordement pour les entreprises des secteurs de la tourbe, de pièces d'éolienne, de produit du bois, de projets spéciaux pour le Grand Nord et de matières en vrac. Situé dans l'estuaire moyen du fleuve Saint-Laurent, le havre du port est sujet à la sédimentation naturelle. Le port doit donc être dragué régulièrement pour maintenir les profondeurs sécuritaires à la navigation. Le dernier dragage significatif a été réalisé en 2007-2008 et un dragage ciblé a été réalisé en 2021.

La Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie propose un programme de dragage d'entretien durant lequel trois événements de dragage sont prévus sur une période de 10 ans. Ces dragages périodiques permettraient d'assurer un niveau de sécurité requis pour les arrivées et les départs des navires fréquentant le port. Chaque activité d'entretien retirerait 60 000 m³ de sédiments qui seraient rejetés en eau libre au site de l'Anse-au-Persil à Rivière-du-Loup. Les travaux représenteraient de 16 à 32 jours d'activité de dragage en continu sur 24 heures et nécessiteraient entre 95 et 475 voyages vers le site de rejet, selon l'utilisation d'une drague hydraulique ou mécanique. Le type de drague serait déterminé en fonction des disponibilités des équipements et du coût des soumissions.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information, des conversations téléphoniques, des lettres et des messages électroniques adressés au BAPE, ainsi que des registres déposés dans les centres de consultation. Ces préoccupations sont les suivantes :

- ▶ Le type de drague utilisé : mécanique ou hydraulique, leurs différences et les raisons d'utiliser l'un ou l'autre
 - Nuisance sonore
 - Nombre de voyages
- ▶ Le rejet de sédiments en eau libre : la quantité et la zone ciblée
- ▶ Le calendrier des travaux
- ▶ Les relations, partages de données avec la communauté autochtone et leur site d'observation du béluga
- ▶ Prise en compte des préoccupations de la Première Nation

- ▶ Les conséquences du dragage ou non sur les activités du port, le nombre de navires et leur grosseur
- ▶ Présence et répartition des bélugas en période hivernale

Visionner la séance publique d'information pour prendre connaissance des échanges entre les citoyens et la Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie sur les sujets mentionnés ci-haut : [lien vers webdiffusion](#)

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation sur le projet, la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwik était susceptible d'être touchée par le projet.

Des échanges offrant la possibilité d'ouvrir un centre de consultation ont eu lieu les 1^{er} et 5 août 2024, sans confirmation de la part de la communauté. Les adresses courriels transmises par le bureau de la direction générale de la communauté ont été ajoutées à la liste d'envoi de façon à partager l'information sur le projet et sur la période d'information publique à l'ensemble de la communauté.

Les activités d'information et de communication

La séance publique d'information

Date	Mercredi 21 août 2024
Lieu	Salle paroissiale de Cacouna
BAPE : Animation	Véronique Beaulieu, conseillère en communication
BAPE : Modération	Karine Lavoie, conseillère en communication
Initiateur du projet	Société portuaire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie
Assistance en salle	25 personnes
Assistance en ligne	14 personnes
Durée	1 h 30
Nombre de questions posées	22

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

- Un [communiqué de presse](#) a été publié le 7 août 2024 afin d'annoncer le début de la période d'information publique, la date, le lieu et l'objectif de la séance publique d'information, ainsi que

le centre de consultation ouvert dans le cadre de ce dossier. Un rappel de ce communiqué a été diffusé le matin de la séance publique d'information, le 21 août 2024.

Le site Web

Le communiqué de presse annonçant la période d'information publique a été déposé sur le site Web du BAPE, ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) à partir duquel toute la documentation est disponible en version électronique.

Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par le ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes *Facebook*, *X* et *LinkedIn* pour informer la population.

Facebook – 6 515 abonnés – 6 publications et 1 diffusion

- Le nombre d'impression a été de 1 155 en moyenne par publication;
- Le BAPE a joint 268 personnes pour la diffusion de la séance.

X – 3 645 abonnés – 5 publications

- Le nombre d'impression a été de 215 en moyenne par publication.

LinkedIn – 1 389 abonnés – 2 publications

- Le nombre d'impression a été de 326 en moyenne par publication.

Relations publiques

Pour chacune des périodes d'information publiques comme celle du programme de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna, le BAPE met sur pied une liste d'envoi afin d'informer les acteurs du milieu touchés par le projet et les personnes pouvant être concernées ou intéressées par celui-ci.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 281 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont été avisés par courriel des démarches du BAPE et par le relais des communiqués de presse notamment.

Relais d'information

Afin que l'information soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par le projet, le BAPE fait des démarches auprès des municipalités, des MRC ou des agglomérations dans le milieu visé afin qu'elles relaient, de façon volontaire, les détails concernant la période d'information publique et la séance publique d'information.

Dans le cadre du programme de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna, le BAPE a demandé aux dix municipalités et deux villes de la MRC touchée par le projet de transmettre sur leurs différentes plateformes, les informations du BAPE. De celles-ci, la MRC de Rivière-du-Loup et les municipalités de L'Isle Verte et de Cacouna entre autres, ont partagé notamment nos publications sur la séance publique d'information, sur leurs médias sociaux.

Les centres de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre de consultation	Adresse
Bureau administratif de la municipalité de Cacouna	415, rue Saint-Georges, Cacouna

La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 11 du [Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#), l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique.

Date	Quotidien
Mercredi 31 juillet 2024	Info Dimanche

Relations avec les médias

Les relations de presse

L'ensemble des médias du Bas-Saint-Laurent ont reçu le communiqué de presse annonçant la période d'information publique, ainsi que la reprise de celui-ci le matin de la séance publique d'information.

Des courriels ciblés ont été envoyés le matin de la séance publique d'information aux médias ayant couvert le programme de dragage d'entretien au port de Gros-Cacouna. Des journalistes de Radio-Canada, TVA, le journal Info Dimanche et le site montemiscouata.com ont reçu ces envois ciblés.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion du communiqué de presse annonçant cette période et la séance publique d'information du 21 août 2024, 7 articles ont été publiés par le journal Info Dimanche, le site montemiscouata.com ainsi que sur les sites Web de TVA et Radio-Canada. Ces médias ont notamment abordé la description du projet et les informations entourant la séance publique d'information. Une entrevue à la radio Ciel FM a également eu lieu au lendemain de la séance.

Québec, le 12 septembre 2024

A handwritten signature in black ink that reads "Véronique Beaulieu". The signature is written in a cursive, flowing style.

Véronique Beaulieu, conseillère en communication et chargée du dossier